Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

APPEL A PROJETS ACTION

(AIDE COMMUNAUTAIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'INSTAURATION D'OPÉRATIONS EN FAVEUR DE LA NATURE)

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES – 31/05/2022 (inclus)

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

créateur DE LIENS

volvestre.fr

TABLE DES MATIERES :

I- CONTEXTE

II- OBJECTIFS DE L'AAP

III- NATURE DE L'AIDE

IV- CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

V- MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

VI- MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

ANNEXE : DOSSIER DE CANDIDATURE À L'AAP ACTION

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

I- CONTEXTE

La Communauté de communes du Volvestre possède un patrimoine naturel très riche. Si certains des espaces de son territoire bénéficient de mesures de protection (Zones Natura 2000, arrêtés de protection du biotope, ZNIEFF, ZICO), la biodiversité n'en demeure pas moins fragile et nécessite l'attention de tous.

Reconnue en 2021 « Territoire Engagé pour la Nature », la Communauté de communes du Volvestre souhaite encourager les initiatives locales et ainsi impliquer un maximum d'acteurs dans la protection de la biodiversité. C'est en s'inscrivant dans cette démarche de mobilisation que la collectivité a décidé de lancer l'appel à projets (AAP) ACTION qui permettra le financement de projets associatifs en faveur de la biodiversité présente sur le territoire.

II- OBJECTIFS ET CONDITIONS DE L'APPEL À PROJETS (AAP)

Le présent appel à projets a pour objectif d'aider les associations dans la réalisation de leurs projets en faveur de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de communes du Volvestre. Le projet présenté devra donc répondre à une thématique de biodiversité et prendra la forme d'une action d'intérêt général de préservation, de restauration, de protection ou de sensibilisation sur celle-ci.

Le porteur de projet devra démontrer son exemplarité en termes d'impact environnemental dans la mise en œuvre de son projet. Dans un délai maximum de 3 mois après le terme du projet, le candidat aura l'obligation de fournir à la Communauté de communes un livrable qui dressera le bilan des différents impacts qu'aura eus le projet. En plus de ce bilan, le porteur de projet devra également, dans le même temps, présenter les factures justifiant les dépenses cofinancées par la Communauté de communes.

III- NATURE DE L'AIDE

L'aide proposée par la Communauté de communes du Volvestre dans le cadre de cet appel à projets est une aide financière de 5 000 euros (cinq milles euros). Ce soutien pourra financer un ou plusieurs projets en fonction de la pertinence des dossiers de candidature reçus. Chaque projet retenu recevra une aide financière à hauteur maximale de 80% du montant total du projet. Chaque structure ne peut présenter qu'un seul projet.

IV- CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Les structures pouvant bénéficier du projet :

Les structures pouvant bénéficier de cet appel à projets doivent impérativement revêtir le statut juridique d'associations à but non lucratif relevant de la loi 1901.

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

- Délimitation géographique du projet :

Le projet devra être réalisé exclusivement dans le périmètre de la Communauté de communes du Volvestre. Celui-ci devra être mis en œuvre dans les 12 mois suivant la notification de sélection informant du soutien de la Communauté de Communes du Volvestre.
Les projets sélectionnés nécessitant l'accord d'une ou plusieurs communes pour être mis en œuvre devront faire l'objet d'un accord écrit de celle(s)-ci sous 3 semaines suivant la notification de sélection.

V- MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures seront évalués selon le barème de notation présenté dans le tableau suivant. Le ou les projets sélectionné/s sera/seront celui/ceux ayant obtenu le meilleur total en additionnant les notes attribuées pour chaque critère.

Critères de fond évalués	**Note de 1 à 5** *(à remplir par le comité de sélection)*	**Coefficient**	**Total** *(à remplir par le comité de sélection)*
Projet d'intérêt général en faveur de la biodiversité		3	
Population bénéficiaire du projet (projet touchant le plus de personnes favorisé)		2	
Implication d'acteurs tiers à la réalisation du projet (projet participatif favorisé)		2	
Accessibilité du public au projet		2	
Gratuité du projet		3	
Etendue géographie du projet (projet à l'échelle de toute l'intercommunalité favorisé)		3	
Cohérence environnementale dans les moyens employés pour la réalisation du projet		1	
Pertinence des objectifs de résultats définis		2	
		Total	

La sélection des dossiers de candidatures sera opérée par un comité de sélection composé d'élus, de la direction du développement territorial et de la mission aménagement de l'espace et transition écologique de la Communauté de communes du Volvestre.

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

VI- MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers devront présenter l'ensemble des pièces suivantes :

- Le dossier de candidature dument complété (document en Annexe) ;
- Les statuts de l'association ;
- Le RIB de l'association.

Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une instruction et sera donc considéré comme irrecevable.

Le dossier de candidature complet est à :

- envoyer ou déposer au siège de la Communauté de communes du Volvestre à l'adresse suivante :
  Communauté de communes du Volvestre
  34 avenue de Toulouse CS 70009
  31390 CARBONNE

- ou bien à envoyer par mail à : transition.ecologique@cc-volvestre.fr

Pour tout complément d'information, le candidat peut contacter la mission aménagement de l'espace et transition écologique de la Communauté de communes à l'adresse électronique suivante : transition.ecologique@cc-volvestre.fr

La date limite des dépôts de dossiers est fixée au 31/05/2022 (inclus), le cachet de la poste faisant foi.

Les dossiers réceptionnés après cette date ne seront pas étudiés.

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

ANNEXE : DOSSIER DE CANDIDATURE A L'AAP ACTION

(Le tracé des lignes de réponses est non exhaustif)

1) IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom de l'association : .....

Activité de l'association : .....

Date de création de l'association : .....

Adresse de l'association : .....

Nom et Prénom du représentant de l'association : .....

Personne contact pour l'AAP : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : .....

2) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

3) PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU DÉROULÉ DU PROJET

(présentation chronologique des actions à mener pour réaliser le projet)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4) PRÉSENTATION DE LA COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

(ex : utilisation d'éléments recyclés, basse empreinte carbone, utilisation de moyens de transport peu polluants ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

5) PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Objet de la dépense	Quantité	Montant total de la dépense (€)	Auto-financement (€)	%	Financement par l'aide de la CCV (€)	%	Autres financements (préciser l'entité et le montant)	%
Total								

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

6) OBJECTIFS DE RÉSULTATS

Objectifs	Actions	Résultat attendu	Résultat chiffré attendu *(ex : nombre de personnes impactés, nombre d'actions réalisées …)*	Observation *(facultatif)*
Objectif n°1 :				
Objectif n°2 :				
Objectif n°3 :				
Objectif n°4 :				

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr

Je soussigné(e) ..... atteste de l'exactitude des informations mentionnées dans ce dossier de candidature pour l'appel à projets ACTION porté par la Communauté de communes du Volvestre en 2022.

Fait à : **le :**

Signature :

SIÈGE ADMINISTRATIF
34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr